

DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de

GAMBAIS

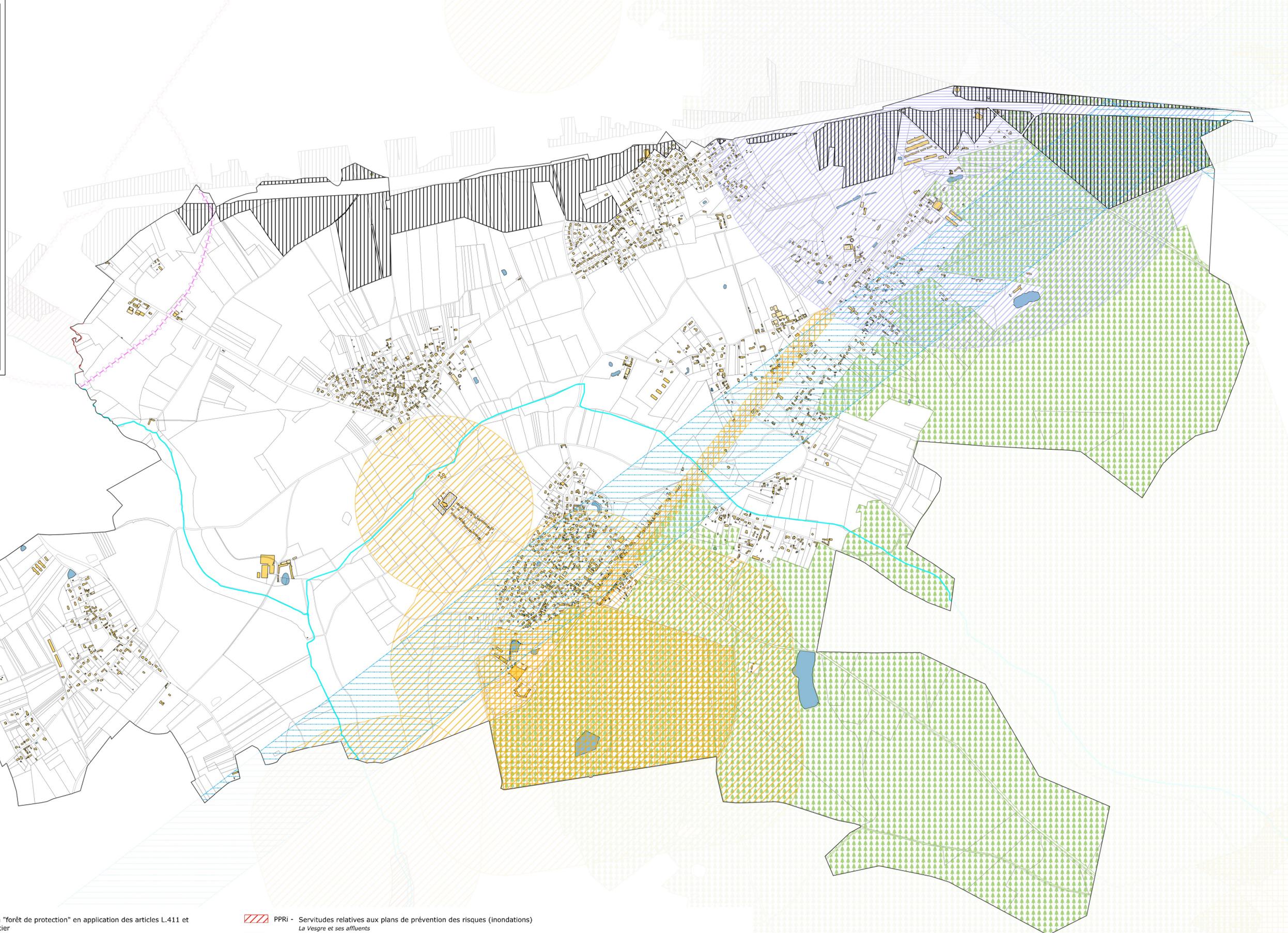
P.L.U.  
Révision N°1

Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle 1/10000 2018

Source : DDT 78

Cette cartographie numérique n'a pas de valeur juridique. Elle ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur, notamment aux documents graphiques annexés aux différents arrêtés et décrets auxquels elle se réfère.



LEGENDE

-  A7 - Servitudes résultant du classement en "forêt de protection" en application des articles L.411 et suivants, et R.411 à 413 du code forestier  
*Forêt de protection de Rambouillet*
-  A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau  
*La VESGRE et ses affluents - Servitudes de passage de 1,33m*
-  I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz  
*Canalisation de transport de gaz naturel Saint-Arnoult des Bois (28) - Fontenay Mauvoisin (78) dite liaison « Beauce-Mantois »  
Canalisation souterraine Beynes-Cherre PMS 67,7*
-  AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés  
*Domaine de Neuville à Gambaix*
-  AC1 - Servitudes relatives à la protection des monuments historiques  
*Château de Neuville à Gambaix, domaine de Neuville, Château de Bourdonne, Eglise de Gambaix*

-  PPRI - Servitudes relatives aux plans de prévention des risques (inondations)  
*La Vesgre et ses affluents*
-  PT1 - Servitudes de protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques - zone de garde  
*Station hertzienne de Gambaix château d'eau n°ANFR 078.22.005*
-  PT1 - Servitudes de protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques - zone de protection  
*Station hertzienne de Gambaix château d'eau n°ANFR 078.22.005*
-  PT2 - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles - zone spéciale de dégagement  
*Faisceau hertzien FAVIERES La Motte à LES ALLUETS LE ROI*
-  PT2 - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles - zone spéciale de dégagement  
*Faisceau hertzien de EVREUX aérodrome à GROSROUVRE*
-  EL11 - Servitudes relatives aux voies express et aux déviations d'agglomérations  
*Voies concernées : RN12*

